

---

# Communiqué News Release

---

CJMXXXX

## Le gouvernement du Canada appuie le Festival MONTRÉAL EN LUMIÈRE

**Montréal (Québec), le 18 février 2010** – Le ministre d'État de Développement économique Canada, l'honorable Denis Lebel, a annoncé aujourd'hui en son nom et au nom du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, l'honorable James Moore et au nom du ministre de l'Industrie, l'honorable Tony Clement, un investissement gouvernemental pour la tenue du 11<sup>e</sup> Festival MONTRÉAL EN LUMIÈRE.

Ce rendez-vous hivernal donne un air festif à la métropole québécoise, malgré les rigueurs de l'hiver. C'est donc une invitation qui est faite à la population du Grand Montréal et à des milliers d'autres visiteurs à venir faire la fête. Cette manifestation incontournable de la scène culturelle montréalaise propose aux festivaliers de vivre des expériences artistiques variées à travers près d'une trentaine de spectacles et 125 activités en plein air et en salle.

« Le dynamisme des collectivités est étroitement lié à leur qualité de vie. Voilà pourquoi le gouvernement du Canada tient à offrir aux Canadiens et aux Canadiennes des occasions de contribuer à la vitalité de leur communauté et de célébrer les arts et le patrimoine qui sont les leurs. Célébration d'envergure bénéficiant d'un créneau unique, MONTRÉAL EN LUMIÈRE représente un attrait touristique majeur pour la ville, comme en font foi les nombreux visiteurs qu'il attire en plein cœur de la saison hivernale. Ce festival qui ne cesse d'innover engendre des retombées importantes pour les secteurs culturel et touristique, et, à ce titre, prend une part active à l'essor économique de Montréal », a mentionné le ministre d'État Lebel.

« Notre gouvernement sait que les investissements dans la culture ont des effets bénéfiques sur la qualité de vie de nos concitoyens. Le soutien à la création et à l'innovation dans le secteur des arts contribue à la fois à la vitalité culturelle du Canada et à son avenir économique, a déclaré le ministre Moore. Cette année encore, ce festival urbain permettra aux Canadiens de redécouvrir la richesse des arts d'ici et d'ailleurs. »

« Les fonds annoncés profiteront non seulement au Festival MONTRÉAL EN LUMIÈRE, mais aussi au millier d'entreprises qui offrent des services aux festivaliers, a souligné le ministre des Ressources naturelles et député de Mégantic-L'Érable, l'honorable Christian Paradis, au nom du ministre de l'Industrie, l'honorable Tony Clement. Grâce au *Programme des manifestations touristiques de renom* du gouvernement du Canada, le Festival pourra continuer de faire connaître Montréal en tant que ville internationale de premier choix, une ville très accueillante pour ses nombreux visiteurs. »

Le Festival MONTRÉAL EN LUMIÈRE, qui se tiendra du 18 au 28 février 2010, comporte trois volets : les Arts, les Plaisirs de la table et la Fête de la lumière qui se déroule à l'extérieur. Dans le cadre du festival, la 7<sup>e</sup> Nuit Blanche à Montréal permettra aux festivaliers de faire de nouvelles découvertes artistiques et culturelles, en plus de favoriser les échanges entre le public, les artistes et les diffuseurs.



---

# Communiqué News Release

---

L'investissement de 120 000 dollars accordé par Patrimoine canadien appuiera les volets de la Fête de la lumière et des Arts. Il provient du [Fonds du Canada pour la présentation des arts](#) (anciennement Présentation des arts Canada). Ce programme vise à permettre aux Canadiens d'avoir davantage accès à la diversité et à la richesse culturelle du Canada à l'occasion de festivals et de spectacles de calibre professionnel ou de certaines manifestations artistiques.

Grâce au financement de plus de 1 million de dollars consenti par l'entremise du *Programme des manifestations touristiques de renom*, les organisateurs du Festival pourront étendre et améliorer leur programmation. Ils prévoient, notamment, ajouter des activités gastronomiques et culinaires, des spectacles de musique, de danse, de pyrotechnie et d'acrobatie, et bien d'autres. Le Festival accroîtra également ses efforts de promotion et de commercialisation en intensifiant sa campagne publicitaire imprimée et en ligne afin d'attirer un plus grand nombre de visiteurs à Montréal et dans la grande région métropolitaine.

De plus, nous réitérons que Développement économique Canada, dans le cadre de son programme *Diversification des collectivités*, a accordé une somme de 1 355 080 dollars, qui sert principalement à promouvoir à l'étranger les années 2009, 2010 et 2011 du Festival MONTRÉAL EN LUMIÈRE.

-30-

**Pour obtenir de plus amples renseignements (membres des médias seulement), communiquez avec :**

Simon Bachand  
Attaché de presse  
Cabinet de l'honorable Denis Lebel  
Développement économique Canada  
Tél. : 613-996-6236  
Courriel : [simon.bachand@dec-ced.gc.ca](mailto:simon.bachand@dec-ced.gc.ca)

Marie-Claude Lemire  
Communications  
Développement économique Canada  
Tél. : 514-283-2199  
Courriel : [marie-claude.lemire@dec-ced.gc.ca](mailto:marie-claude.lemire@dec-ced.gc.ca)

Relations avec les médias  
Patrimoine canadien  
Tél. : 819-994-9101  
1-866-569-6155  
[media@pch.gc.ca](mailto:media@pch.gc.ca)

Lynn Meahan  
Attachée de presse  
Cabinet de l'honorable Tony Clement  
Ministre de l'Industrie  
Tél. : 613-995-9001

Relations avec les médias  
Industrie Canada  
Tél. : 613-943-2502

(Ce communiqué se trouve également dans Internet à [www.patrimoinecanadien.gc.ca](http://www.patrimoinecanadien.gc.ca) sous **Salle de presse**.)

(Développement économique Canada est en ligne à [www.dec-ced.gc.ca](http://www.dec-ced.gc.ca). Abonnez-vous aux communiqués de presse à <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/salle-medias/liste-envoi/envoi.html> et restez au fait des dernières nouvelles.)

